

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1170 Est promulguée à la Côte française des Somalis la loi du 24 décembre 1940

n° 1170

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
30 décembre 1940

Numéro JO
n° 529 du 31/12/1940

Date du numéro
31 décembre 1940

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le télégramme-circulaire n° 119 R. du 28 décembre 1940,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulguée à la Côte française des Somalis la loi du 24 décembre 1940 rendant applicables aux territoires relevant du Secrétariat d'Etat aux colonies des dispositions de la loi du 20 novembre 1940 réglementant le port d'insignes, d'emblèmes et de décorations. Art. 2. — Le présent arrêté sera entegistré, communiqué et publié au Journal officiel après avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires.

NOUAILHETAS.